

P REMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 10 à 49 salariés AU DEUXIÈME TRIMESTRE 1995

Résultats provisoires

Au deuxième trimestre 1995 comme au premier, la différence des volumes de recrutement et de sortie fait apparaître une importante création nette d'emplois dans les petits établissements de l'industrie et du tertiaire. Les taux d'entrée sur contrat à durée déterminée, qui continuent à progresser dans le tertiaire, paraissent stabilisés dans l'industrie et la construction. Dans le tertiaire, l'accélération des mouvements d'entrée et sortie a tendance à s'étendre aux emplois stables.

Maintien d'un solde entrées/sorties fortement positif

Au deuxième trimestre 1995, l'évolution de l'emploi salarié, mesurée par le solde des entrées/sorties est, en données corrigées des variations saisonnières, de 0,8% dans les établissements de 10 à 49 salariés(1). Ce résultat est encore plus favorable que celui du trimestre précédent (0,7 %). Ainsi, le rythme trimestriel des créations d'emplois s'est nettement accéléré depuis le début de l'année, après avoir semblé plafonner à 0,5 % tout au long de 1994. Au deuxième trimestre 1995, les petits établissements industriels augmentent leurs effectifs de 0,8 % et ceux du tertiaire de 0,9 %. Par contre, dans la construction, le solde des entrées et sorties de personnel n'est que légèrement positif.

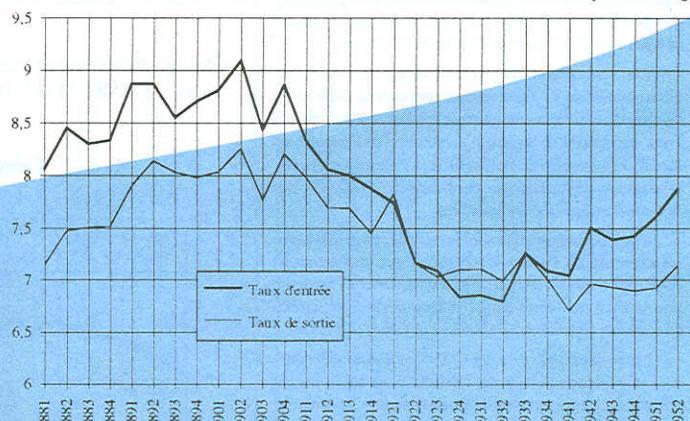
Forte progression des entrées dans le secteur tertiaire

Au deuxième trimestre 1995, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 10 à 49 salariés est de 7,9% contre 7,6 % au trimestre précédent.

(1) Dans le même temps, les effectifs salariés dans les établissements de 50 salariés ou plus répondant à la déclaration des mouvements de main-d'oeuvre (DMMO), ont augmenté de 0,3%. Sur l'ensemble des établissements, l'évolution de l'emploi est estimée à 0,4%.

Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 10 à 49 salariés

données CVS en pourcentage



Champ : secteur privé non agricole

Source : EMMO, MTAF-DARES.



Les taux de sortie progressent également de 6,9% à 7,1%.

Les taux d'entrée sur contrat à durée déterminée continuent à augmenter dans le secteur tertiaire, alors qu'ils semblent stabilisés dans l'industrie et la construction depuis la fin de 1994.

Les embauches fermes, globalement stables depuis la mi-1993, sont en fait depuis le début de 1994 en légère progression dans le tertiaire, progression qui se poursuit au deuxième trimestre 1995. Par contre, les taux d'entrée sur contrat à durée indéterminée restent stables dans l'industrie et sont légèrement en baisse dans la construction depuis le début de 1995.

La hausse des taux de sortie au deuxième trimestre 1995 provient en partie d'un accroissement des sorties pour fin de contrat à durée déterminée dans l'industrie et le tertiaire. Les démissions sont aussi plus fréquentes qu'en 1994 dans le tertiaire, tandis que les licenciements économiques augmentent à nouveau dans la construction.

Nadine Barthelemy

Note méthodologique

Les établissements de 10 à 49 salariés emploient 30 % des salariés du secteur privé. Afin de connaître les flux de main-d'oeuvre dans ces établissements, la DARES réalise sur ce champ, depuis 1988, l'enquête statistique sur les mouvements de main-d'oeuvre (EMMO). Cette enquête complète les informations fournies, pour les établissements de 50 salariés ou plus, par l'exploitation des déclarations mensuelles de mouvement de main-d'oeuvre. En termes d'activités économiques, le champ couvert est le même que celui des DMMO. Sont donc exclus de l'enquête les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Par ailleurs, les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'oeuvre.

Cette enquête est trimestrielle et porte sur un échantillon national de 30 000 établissements tirés du fichier FEE (Fichier d'établissements géré par le Ministère du Travail). Dans une dizaine de régions, l'échantillon de l'enquête est étendu à l'ensemble du fichier FEE (à l'exclusion des établissements déjà interrogés par l'enquête ACEMO), afin de permettre des études régionales.

Les résultats sont extrapolés en utilisant comme base les effectifs du fichier UNEDIC. Pour chaque strate NAP100*taille(10/19 et 20/49), le coefficient d'extrapolation est égal au rapport entre l'effectif déclaré par les établissements répondant à l'enquête et l'effectif UNEDIC.

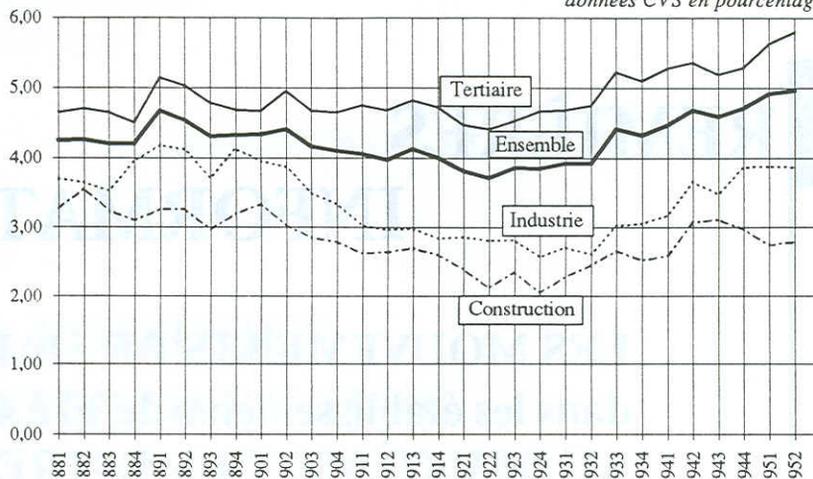
Les résultats de l'enquête EMMO ont surtout été utilisés, conjointement à ceux des DMMO, pour des bilans annuels sur les mouvements de main-d'oeuvre. La disposition de séries trimestrielles sur une période assez longue permet maintenant de publier trimestriellement les résultats de l'enquête en données corrigées des variations saisonnières, parallèlement à ceux des DMMO.

Des problèmes méthodologiques (différence de périodicité, problème de redressement des non-réponses) interdisent la diffusion de résultats agrégés sur l'ensemble des établissements de 10 salariés et plus. Cette opération devrait être rendue possible par une refonte de l'enquête prévue en 1996.

Depuis 1995, les résultats sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF), qui n'introduit pas de rupture avec les résultats dans l'ancienne nomenclature NAP si on se limite aux regroupements en grands secteurs.

Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée déterminée

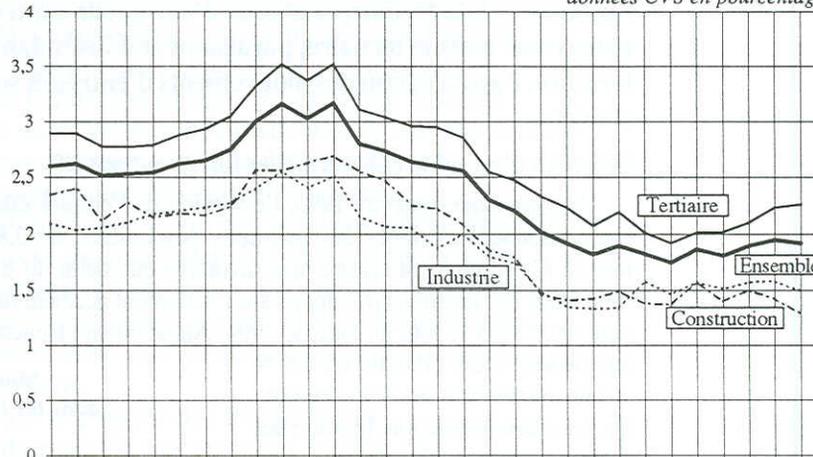
données CVS en pourcentage



Champ : établissements de 10 à 49 salariés du secteur privé non agricole
Source : EMMO, MTAF-DARES.

Taux trimestriels d'entrée sur contrat à durée indéterminée

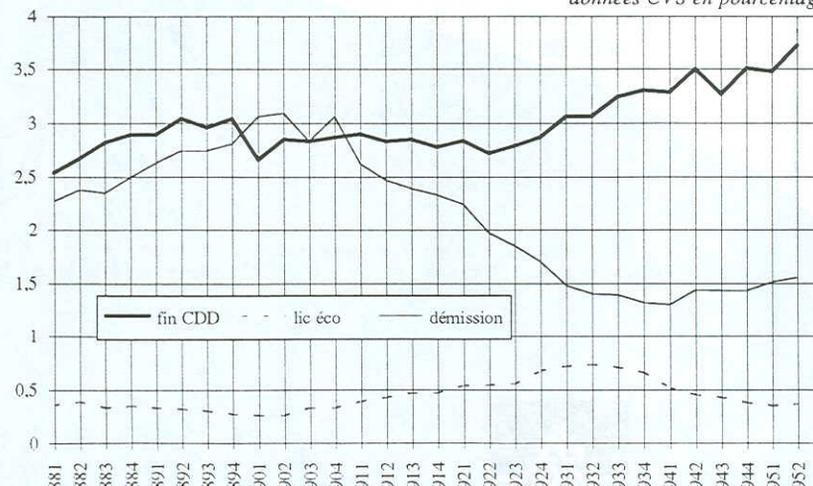
données CVS en pourcentage



Champ : établissements de 10 à 49 salariés du secteur privé non agricole
Source : EMMO, MTAF-DARES.

Taux trimestriels de sortie selon le motif

données CVS en pourcentage



Champ : établissements de 10 à 49 salariés du secteur privé non agricole
Source : EMMO, MTAF-DARES.

